

espaces

Bulletin mensuel de l'AVIVO • Genève
N° 4 - Avril 2012 • 28ème année

AVIVO
L'ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE DÉTENTE DE TOUS LES RETRAITÉS ET FUTURS RETRAITÉS

Edito

Constituante

LA FACE CACHÉE DU PROJET DE CONSTITUTION

C'est avec plaisir que j'ai accepté la proposition de notre président de rédiger cet éditorial, consacré au projet de nouvelle constitution.

En 2008, l'AVIVO s'est engagée à participer à l'élaboration d'une nouvelle constitution avec deux objectifs principaux (voir cahier spécial encarté dans le journal «espaces» en octobre 2008):

- Conservation des acquis, notamment en ce qui concerne l'aide sociale, les soins médicaux, l'instruction publique, le logement et la protection des locataires, les Services industriels, les transports, l'environnement et l'énergie.
- Définition d'un cadre général qui permette un fonctionnement et un développement de l'Etat cohérent avec nos options sociales et notre combat pour la solidarité.

Un rôle constructif

Les élus de l'AVIVO n'ont pas ménagé leurs efforts pour concrétiser ces objectifs et fait de nombreuses propositions dans les travaux en commissions. Ils ont déposé force amendements lors des sessions de première et de deuxième lecture, sans être hélas suivis, dans la plupart des cas.

Ils ont refusé de cautionner les marchandages entre les groupes issus de la droite, les «Verts et



associatifs» et «Socialiste pluraliste», qui se sont vite révélés être des marchés de dupes.

Volonté populaire bafouée

De nombreux articles intégrés dans la constitution actuelle suite à l'expression de la volonté populaire, sur les établissements publics médicaux, l'énergie, les Services industriels, les transports publics, l'égalité, les chiens dangereux, la fumée passive, l'horaire continu dans les écoles, n'ont pas été correctement repris dans le projet.

De la poudre aux yeux

Certains éléments présentés comme des avancées ne sont en réalité que des vœux pieux, des éléments concrets pour les appliquer faisant défaut. Souvent ils ne font que reprendre des garanties qui figurent déjà dans la constitution fédérale.

Un boulevard pour les affairistes

Des «nouveautés» introduites dans le projet (allongement des périodes de législature, impôt

suite en page 2

suite de la page 1

communal prélevé sur le lieu de domicile, disparition des «Services industriels» et du monopole de l'Etat sur le gaz et le traitement des déchets, suppression de la garantie de couverture des déficits des établissements publics médicaux, suppression du rôle de l'Etat dans la concertation en matière de conflit en matière de logement, diminution du nombre de fonctionnaires, etc.) ne peuvent être acceptées.

L'amélioration de la forme ne saurait prévaloir sur la médiocrité du contenu. Ce projet porte des atteintes graves à des acquis considérés à juste titre par la population comme essentiels.

Il faudra quelques semaines à la commission de rédaction pour établir le texte issu des débats de la 2ème lecture. Ce document inclura les prises de positions des groupes, y compris celle de l'AVIVO, positions qui seront rendues publiques.

Dernière ligne droite

Les travaux reprendront le 16 avril et devraient se terminer le 31 mai. Cette 3ème lecture ne devrait plus modifier sensiblement le contenu du projet actuel. Seuls les articles présentant des divergences entre les versions de 1ère et de 2ème lecture seront remis en discussion (soit environ un tiers de l'ensemble), sauf si quarante-et-un des constituants en font la demande. Derniers marchandages...

L'AVIVO estime qu'en l'état le projet de constitution élaboré par la constituante est à rejeter. Une résolution en ce sens a été présentée à l'assemblée générale du 27 mars.

Jean-François Rochat

INFORMATIONS

L'AVIVO VOUS INFORME

Les bureaux seront fermés à 16 heures le jeudi 5 avril en raison de la veille du week-end de Pâques

Comment nous joindre?

ADMINISTRATION - LOISIRS JOURNAL "espaces"

Lundi au vendredi

8h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

022 329 14 28

Courriel :admin-journal@avivo.ch

OFFICE SOCIAL

Lundi au vendredi

8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Reçoit sur rendez-vous

022 329 13 60

Courriel : infosociale@avivo.ch

Editrice responsable
Nathalie Schmitt

Contact

AVIVO - 25, rue du Vieux-Billard
Case postale 155 - 1211Genève 8
CCP: 12-3286-4

Tél. 022 329 14 28
Fax. 022 320 10 27

Office social - Tél. 022 329 13 60
Marianne PITICCHIO

Loisirs - Tél. 022 329 14 28
Walter MESSMER

Administration et journal - Tél. 022 329 14 28
Nathalie Schmitt

admin-journal@avivo.ch
infosociale@avivo.ch

Tirage
12500 exemplaires

Impression
Atar Roto Presse, Genève.

www.avivo.ch

UN JOURNAL PAS COMME LES AUTRES

AVIVO



Une ligne éditoriale engagée

Le Courrier est un journal généraliste et d'opinion qui se fonde sur une vision humaniste. Il refuse la fatalité d'une société inégalitaire et oeuvre à réaliser plus de justice sociale. Il travaille aussi à développer une éthique de solidarité et de respect dans les comportements humains et dans le fonctionnement des institutions.

Le Courrier soutient les initiatives en faveur de la paix et celles qui visent à défendre l'environnement, toujours en donnant la priorité à l'être humain.

Il est vraiment rafraîchissant d'ouvrir un quotidien qui n'est pas focalisé sur les frasques sexuelles ou affectives des stars - pas forcément brillantes - des mondes du spectacle ou de la politique.



Le magazine culturel du samedi - leMag - couvre l'actualité du cinéma, du théâtre, de l'opéra, de la danse, des livres… C'est fort utile pour faire ses choix pour le film à voir un dimanche de pluie, ou pour sa prochaine lecture.

Indépendant

Le Courrier est un des rares journaux qui ne fait pas partie du groupe Edipresse/Tamedia, qui constitue un quasi-monopole dans la presse suisse. L'AVIVO, membre de la NAC (Nouvelle Association du Courrier) apprécie son indépendance.

Cette indépendance, il la doit surtout au fait qu'il contient très peu de publicité, échappant ainsi aux pressions.

Le Courrier, c'est une information complète sur les évènements de la vie locale, et de la politique suisse et internationale, qui se distingue par son approche originale et indépendante. Sa lecture permet d'équilibrer utilement la «pensée unique» de la grande presse.

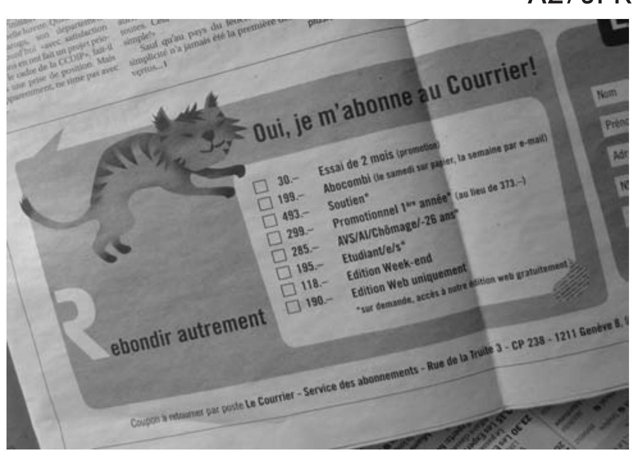
Place aux gens modestes

Une part importante des reportages est consacrée à la vie des gens modestes d'ici et d'ailleurs (paysannes indiennes, tisserandes mexicaines, mineurs congolais). La vie politique et associative locale y occupe une bonne place. Les raisons de se mobiliser ne manquent pas, et il faut que l'information critique passe! (TPG, logement, chômage, impôts, santé et assurances maladies, EMS).

Chaque mois, le Courrier accueille l'**émiliE**, un média féministe accessible en ligne. Une occasion unique de se documenter sur les projets et les réalisations liés à la cause des femmes.

On peut acheter le journal en kiosque, ou s'abonner. A signaler un abonnement à l'essai de deux mois pour 30.- fr.

AZ/JFR





LOISIRS AVIVO

Tous les lundis de 14h30 à 16h00
LA CHORALE CHANT'AVIVO

Tous les lundis, mardis et mercredis dès 14h
CLUB DE PÉTANQUE

Tous les mardis de 14h à 17h
SCRABBLE

Tous les mercredis de 14h30 à 16h30
ATELIER DE TRICOT

Tous les jeudis de 14h30 à 16h30
ATELIER DE BRODERIE

Tous les vendredis de 14h à 17h
CARNOTZET DANSANT

Tous les mardis de 16h à 17h15
TAI CHI
Salle des Asters. Bus 3 et 11 - Tram 14 arrêt Servette

Renseignements à l'AVIVO
Tél. 022 329 14 28

TRICOT - BRODERIE

LES ATELIERS DE L'AVIVO

tiendront boutique

LE PREMIER MERCREDI DU MOIS DE 14H30 À 16H30

pour vous permettre d'acquérir à prix modique, des objets de layette, et autres ouvrages.

FÊTE DE NOËL

CADEAU DE NOËL

Madame, Monsieur,

Nous avons constaté qu'il manquait le mode d'emploi en français.

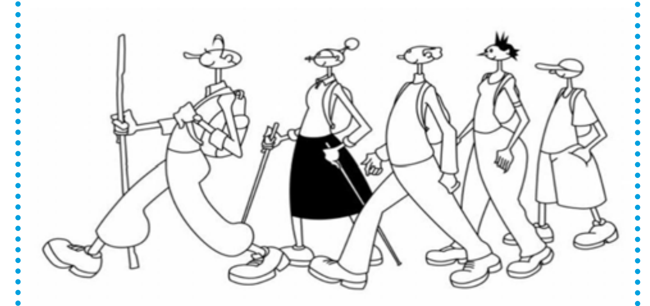
Vous pouvez l'obtenir soit en passant au bureau, soit en nous appelant au 022 329 14 28.

Nous sommes absolument désolés de ce contretemps.

Le service des Loisirs

SORTIES PÉDESTRES

Suite à vos demandes, nous avons le plaisir de vous informer du retour de la marche pédestre.



TOUS À VOS CHAUSSURES !

A LA DÉCOUVERTE DES SENTIERS DU SALÈVE

L'AVIVO propose à celles et à ceux qui veulent marcher et découvrir les beautés de la nature, de se retrouver les dimanches

13 mai
27 mai
10 juin
17 juin

Rendez-vous à 8h00 devant le Grand Théâtre et retour vers 14h00.

PRIX FRS 5.-

Chaussures de randonnée, pélerine et pique-nique indispensables.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AU MOINS 3 JOURS À L'AVANCE !

auprès du responsable :
M. Christian Zaugg 022 347 16 91 -
zaugg.ch@bluewin.ch

N'hésitez pas à appeler notre secrétariat au 022 329 14 28 pour savoir si des billets de spectacle sont encore disponibles !

SPECTACLES EN SOIRÉE

SWISS ARTHUR PRODUCTION, successeur des spectacles de JACK YFAR

Patinoire des Vernets, 1227 Les Acacias

HOLIDAY ON ICE

Vendredi 20 avril à 20h30

Vente des billets (30.- frs + 1.- AVIVO) au lieu de 45.- frs

dès réception du journal à l'AVIVO, 1er étage.

Délai mardi 17 avril

Théâtre du Léman, Quai du Mont-Blanc 19

HENRI IV

Mardi 17 avril à 20h30

Henri IV le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire, un roi hors du commun...

Il nous reste des billets

Délai mardi 10 avril

Vente des billets (25.- frs + 1.- AVIVO)

dès réception du journal à l'AVIVO, 1er étage.

SPECTACLES EN MATINÉE

Théâtre de l'Espérance, rue de la Chapelle des Eaux-Vives 8

LES BATTANTES

Samedi 5 mai à 14h30

place non numérotées

Samedi 12 mai à 20h30

places numérotées

Comédie de Francis JOFFO
Est-il nécessaire d'ajouter que ce qui est amusant dans la vie ne l'est pas toujours sur scène...

Il nous reste des billets

Vente des billets
(10.- frs + 1.- AVIVO) pour le 5 mai
(18.- frs + 1.- AVIVO) pour le 12 mai

dès réception du journal à l'AVIVO, 1er étage.

SPECTACLES EN MATINÉE

Grand Théâtre, 3 Place Neuve

MIGNON

Dimanche 20 mai à 15h00

Production de l'Opéra comique de Paris.

Dans une auberge de la forêt allemande, deux comédiens sans emploi, rencontrent un musicien errant à la raison troublée. Une troupe de gitans passe et leur chef oblige Mignon à danser en le menaçant d'un bâton.

Vente des billets (15.- frs + 1.- AVIVO)

mardi 24 avril dès 14h - Distribution des numéros à 13h

Théâtre du Léman, Quai du Mont-Blanc 19

LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT LOUIS VARNEY

Jeudi 5 avril à 14h30

Les Jeudis de L'opérette. Mise en scène Emmanuel Marfoglia. Direction musicale Claude Quinet. Chorégraphie Liri Rajakoski.

Il nous reste des billets

Vente des billets (10.- frs + 1.- AVIVO)

dès réception du journal à l'AVIVO, 1er étage.

SPECTACLES EN SOIRÉE

SWISS ARTHUR PRODUCTION, successeur des spectacles de JACK YFAR

Théâtre du Léman, Quai du Mont-Blanc 19

CABARET

Vendredi 13 avril à 20h30

L'action de CABARET se déroule dans les années trente à Berlin où la crise économique fait rage...

Vente des billets (45.- frs + 1.- AVIVO) au lieu de 70.- frs

dès réception du journal à l'AVIVO, 1er étage.



CINÉMA DES AÎNÉS

La Ville de Genève et l'AVIVO proposent à **l'Auditorium Arditi** *- 022.320.78.78 (2, avenue du Mail, Place du Cirque):*

LES MEILLEURS AMIS DU MONDE

Réalisateur: Julien Rambaldi, 2010

Avec : Marc Lavoine, P.-F. Martin-Laval, Yvon Back, etc..

Un week-end au vert avec vos meilleurs amis. Ceux qui vous aiment vraiment. Ceux en qui vous avez une confiance absolue. Et surtout, ceux qui vous pourrissent la vie...

Lundi 16 avril 2012, 14h30

Billets en vente sur place avant la séance au prix spécial de 5 francs

LES NEIGES DU KILIMANDJARO

Réalisateur: Robert Guédiguian, 2011

Avec : Jean-Pierre Darroussin, Ariane Ascaride, Robinson Stévenin, etc

Bien qu'ayant perdu son travail, Michel vit heureux avec Marie-Claire. Ce bonheur va voler en éclats avec leur porte-fenêtre devant deux jeunes hommes armés et masqués qui font irruption chez eux...

Lundi 23 avril 2012, 14h30

Billets en vente sur place avant la séance au prix spécial de 5 francs

CINÉMA DES AÎNÉS

La Ville de Genève et l'AVIVO proposent à **l'Auditorium Arditi** *- 022.320.78.78 (2, avenue du Mail, Place du Cirque):*

MON PIRE CAUCHEMAR

Réalisateur: Anne Fontaine, 2011

Avec: Isabelle Huppert, Benoît Poelvoorde, André Dussolier, etc..

Tout les séparent et ils n'auraient jamais dû se rencontrer mais...
Elle est snob, il est grossier. Elle est coincée, il est sans gêne...
Mon pire cauchemar est une comédie romantique sur fond de lutte des classes qui reprend la bonne vieille recette des contraires qui s'attirent...

Lundi 30 avril 2012, 14h30

Billets en vente sur place avant la séance au prix spécial de 5 francs

ATELIER DE MUSIQUE

Organisé par la Ville de Genève

Judith Taylor présente le concert de l'Orchestre de la Suisse romande qui aura lieu le dimanche 22 avril au Victoria Hall.

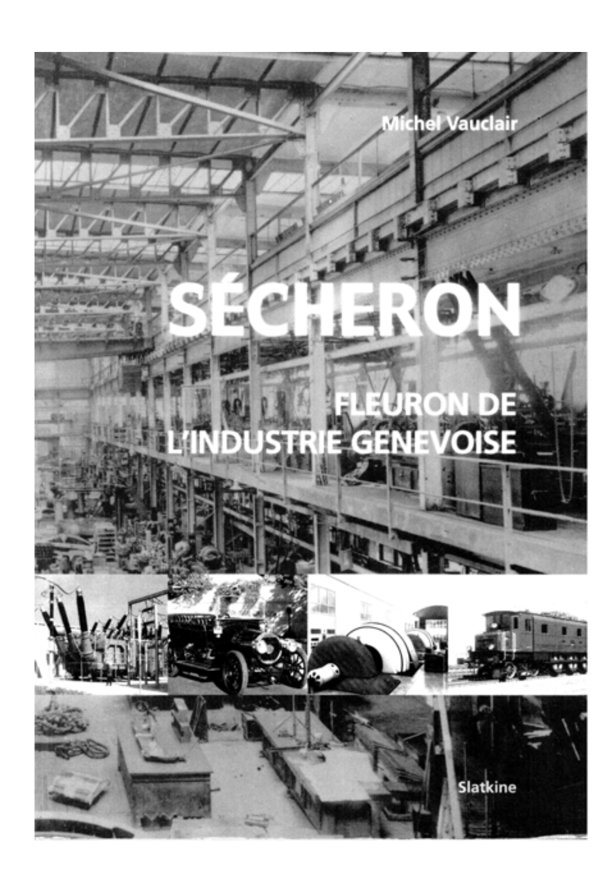
Lieu: Cité Seniors
Rue de Lausanne 62
Date: Jeudi 19 avril à 15h

Entrée gratuite, sans inscription, également pour les personnes n'ayant pas de billet pour le concert.



Un auteur, un livre

Michel Vauclair : Sécheron: fleuron de l'industrie genevoise



L'auteur :

Michel Vauclair a obtenu son diplôme de l'Ecole d'ingénieurs de Genève en 1953.

Il s'est investi ensuite dans «les Ateliers de Sécheron», d'abord en qualité de constructeur, puis d'ingénieur de vente. Il a aussi assumé la responsabilité de chef du personnel et de la formation professionnelle.

C'est dire à quel point il a participé à l'aventure «Sécheron» : nul mieux que lui ne pouvait expliquer et raconter les épisodes du développement de cette entreprise qui a marqué plusieurs générations de travailleurs et travailleuses genevois-e-s.

Désormais à la retraite et membre de l'AVIVO, Michel Vauclair s'est passionné pour les archives de Sécheron, et nous livre une superbe rétrospective.

De nombreux documents iconographiques, photographies d'anciens prototypes, lettres manuscrites, brevets, ou graphiques, donnent une idée très concrète de l'évolution de Sécheron.

Les origines

C'est en 1879 que Jean-François Lamon et Alfred de Meuron signent l'acte de création d'une société en nom collectif exploitant une industrie d'appareils électriques. Le bottin genevois indique précisément : sonneries électriques - porte-voix - téléphones.

Périodes de guerre :

A l'instar d'autres usines, Sécheron produisit bien sûr des armements entre 1914 et 1918, mais continua aussi de fabriquer du matériel électro-mécanique.

Ensuite, c'est dans le domaine de l'équipement ferroviaire que les ateliers s'illustrèrent avec brio. Le développement fut dès lors continu, malgré les soubresauts inévitables de la crise économique de l'entre-deux guerre.

Les ateliers de Sécheron (SAAS)

Après cet historique , de nombreuses pages de l'ouvrage sont dévolues à la description minutieuse des différents produits, des machines rotatives aux transformateurs.

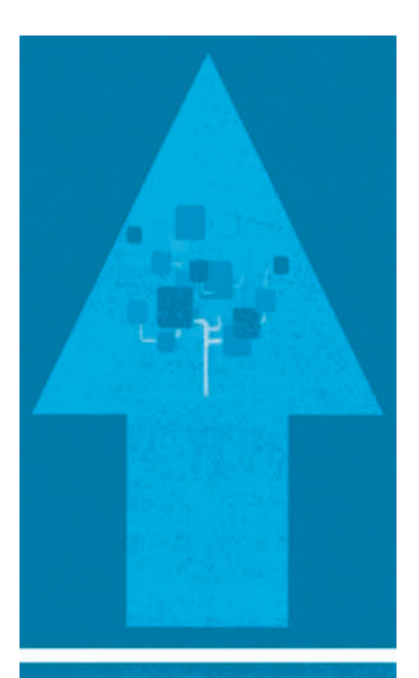
On rêve devant la photo de la magnifique flèche rouge de 1939, déjà si moderne !

La dernière partie est consacrée à la vie de l'entreprise. Un chapitre intitulé «Humour, sports, arts et loisirs» apporte quantité d'informations amusantes et de fines observations sur la vie des ouvriers.

Michel Vauclair complète son livre par les portraits de cinq hommes qui ont marqué les SAAS : MM. De Meuron,Thury,Turettini, Dufour et Meyfarth.

Cet ouvrage retrace avec brio et précision une véritable épopée industrielle, fort importante pour notre ville. Il intéressera tou-te-s ceux et celles qui apprécient l'histoire locale et pas seulement ceux et celles qui ont travaillé dans ces célèbres ateliers du quartier de Sécheron !

Annette Zimmermann



GENÈVE

PLUS SOCIALE

PLUS SOLIDAIRE

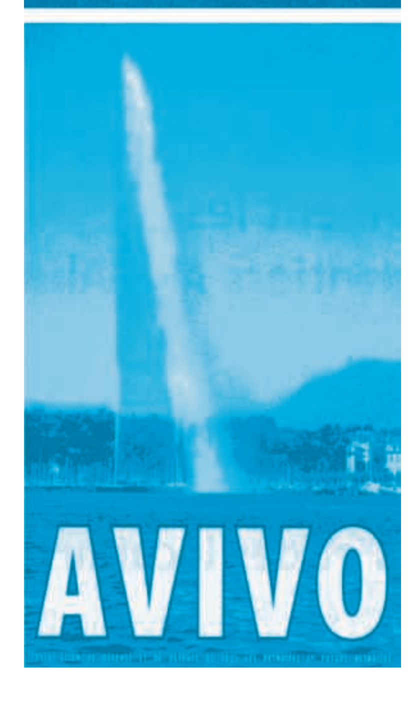
DÉFENDONS

LES AÎNÉS

LES LOCATAIRES

LES SERVICES PUBLICS

LE PROGRÈS SOCIAL



VOS REPRESENTANTS A LA CONSTITUANTE VOUS INFORMENT

Tâches et finances publiques

La constituante a terminé ses travaux sur le texte de deuxième lecture avec un débat idéologique. Pour la gauche, il faut en priorité définir les tâches de l'Etat, devant répondre aux besoins de la population, et ensuite lui donner les moyens qui lui sont nécessaires pour y répondre. Pour la droite, c'est l'inverse. Dans le texte du projet de constitution, le chapitre sur les finances publiques se trouvait après celui sur les tâches publiques. Comme c'est du reste le cas dans la constitution fédérale. Une majorité de la constituante a voté l'inversion de cet ordre!

Frein à l'endettement

Ce principe a été voté à l'unanimité. Puis, deux amendements de dernière minute soutenus par la droite ont été acceptés pour réduire le nombre de fonctionnaires à un nombre comparable à ce que l'on observe dans d'autres cantons comparables (Bâle-Ville, par exemple), et ce malgré l'intervention du conseiller d'Etat David Hiler, qui a bien expliqué que comparaison n'est pas raison: on compte comme fonctionnaires à Genève le personnel de l'Université, des HUG, des SIG, ce qui n'est pas le cas ailleurs. Un autre amendement a passé, enjoignant le Conseil d'Etat à limiter l'endettement à 120% des revenus fiscaux, c'est-à-dire à 6 milliards, bien en dessous de ce que le Conseil d'Etat juge raisonnable. Le but est clair: il faut réduire les moyens de l'Etat, pour faire pression sur les prestations. On connait la musique.

Les SIG à la trappe!

On propose un article sur les services industriels (terme générique) qui veut faire illusion. En réalité, les SIG, l'entreprise publique en main du canton, de la Ville et des communes que nous connaissons disparait de la constitution. On définit un monopole d'Etat, qui couvre l'approvisionnement et la distribution d'eau et d'électricité, l'évacuation et le traitement des eaux usées. Point. Il n'est plus fait mention du gaz, du traitement des déchets, de la distribution de chaleur, des télécommunications… Boulevard pour des privatisations.

Recul sur la formation

L'article sur un système de bourses et d'allocations d'études, accepté en première lecture, a été supprimé, sur proposition des «libéraux et indépendants»…

Il n'y a pas de quoi se réjouir.

JFR



UN PROJET DE CONSTITUTION INDÉFENDABLE

Des acquis non négociables

Ce journal vous a régulièrement tenus au courant de l'élaboration du projet, et signalé les points sur lesquels l'AVIVO refusait toute forme de compromis. Il s'agit essentiellement d'acquis figurant dans la constitution actuelle, auxquels certains ont accepté, malgré leurs engagements, de renoncer.

En fin de troisième lecture, l'AVIVO présentera un catalogue de tous les points sensibles, comparant en particulier les garanties apportées par la constitution actuelle, en regard du projet qui sera proposé au peuple en octobre, comme un «paquet ficelé».

Des initiatives pour des prunes?

De nombreux articles intégrés dans la constitution actuelle, suite à l'expression de la volonté populaire, ont été démantelés, particulièrement les droits des locataires, l'énergie, les Services industriels, les établissements publics médicaux, les transports publics, la Banque cantonale, l'égalité, les chiens dangereux, la fumée passive, l'horaire continu dans les écoles etc.



Certes, des dispositions qui ne figurent plus dans le projet de constitution ont été reprises dans des lois. Mais la garantie n'est plus la même. Dans le délai de 5 ans prévu pour leur adaptation, il serait possible pour le Grand Conseil de revenir sur les garanties figurant dans la constitution actuelle par volonté populaire.

On se demande bien pourquoi, comme c'est le cas au sujet du logement, des nouveaux impôts et de l'assainissement financier, le projet de constitution ne prévoit pas le référendum obligatoire pour toutes les modifications des textes de lois basés sur des articles de la constitution actuelle issus de la volonté populaire (initiatives).

Des lacunes importantes

Un tableau comparatif détaillé doit aussi mettre en regard le projet de nouvelle constitution, la constitution actuelle, ainsi que la législation, pour faire apparaître les lacunes du texte proposé.

Par exemple, l'article spécifique consacré à la Ville de Genève a été supprimé. Elle est considérée comme une commune. Son exécutif de 5 membres «s'organise librement». Plus de présidence tournante? Un cadeau à la majorité pour désigner un maire? C'est un peu court. Le nombre des membres du conseil municipal est fixé dans la loi…

Beaucoup d'espoirs déçus

En outre, des citoyens, des constituants et des associations représentant de larges milieux de la population, qui ont fait des propositions intéressantes, ont été déçus, car ils voyaient dans ce projet de constitution l'occasion de développer une véritable vision du futur. Parmi les motifs de déception, on peut relever, entre autres, le refus d'abaisser le quorum à 5% pour les élections, le rejet de possibilités d'apparentements, l'absence de mesures chiffrées et contraignantes concernant la lutte contre le dérèglement climatique, ainsi que l'absence de mesures pour atteindre une meilleure représentation féminine dans les organes représentatifs.

Conclusion



Devant une telle régression et la volonté de la majorité de droite d'imposer une constitution au service des intérêts des affairistes et des nantis, au détriment de ceux de la majorité de la population et de l'Etat social, l'AVIVO a décidé de s'opposer à ce projet et mènera campagne pour que le NON l'emporte en votation populaire. Autant en rester à la constitution actuelle.

JFR

Prestations sociales des rentiers AVS/AI

APPEL AUX COMMUNES

Vous savez que la Ville de Genève a adopté un réglement municipal concernant les rentiers AVS/AI à revenus modestes.

Après une longue bataille de l'AVIVO, ce règlement qui accorde des prestations sociales de frs 185.- par mois pour une personne seule et de frs 265.- pour un couple est entré en vigueur.

Il reste encore la 2ème partie du règlement qui elle concerne l'effet de seuil. En effet des personnes se trouvant juste en dessus des revenus maximaux donnant droit aux prestations s'en trouvent exclues. Il s'agit donc de permettre à ces personnes de bénéficier de prestations modulées en fonction de leurs revenus.

L'AVIVO a entrepris des démarches auprès du Conseil administratif de la Ville de Genève, et des rencontres auront lieu à ce sujet, notamment, avec la conseillère administrative Esther Alder.

C.G.

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Comme vous le savez, les rentes AVS/AI constituent le socle de notre système de retraite. Elles sont malheureusement trop modestes et insuffisantes, d'où les prestations complémentaires fédérales et cantonales AVS-AI. Pourtant, pour de nombreuses personnes, ces prestations ne suffisent pas pour bénéficier de conditions de vie décentes. Il en ressort qu'une aide communale est justifiée, même si elle est modeste.

C'est ainsi que la Ville de Genève accorde, depuis une trentaine d'années, une prestation financière communale dont le montant actuel est de frs 185.- par mois pour une personne seule et de frs 265.- pour un couple, pour autant qu'ils soient bénéficiaires des prestations complémentaires cantonales octroyées par le Service des Prestations Complémentaires (ex-OCPA).

A ce sujet, le Conseil d'Etat, dans des lettres adressées aux communes, avait prétendu, à tort, qu'elles n'avaient pas le droit d'accorder des aides communales aux rentiers AVS/AI de condition modeste. Malheureusement, plusieurs communes avaient obtempéré aux injonctions du Conseil d'Etat et supprimé leurs aides.

Dans son arrêt du 26 juillet 2011, la Cour de Justice, Chambre administrative, s'est prononcée sur le fond en contredisant le Conseil d'Etat et en concluant que les communes avaient parfaitement le droit d'accorder des aides complémentaires.

En effet, la loi fédérale sur les prestations complémentaires AVS/AI du 28 mars 2006 a confirmé que les communes sont autorisées à accorder des prestations sociales supplémentaires aux rentiers AVS/AI qui ont obtenu des allocations cantonales.

A ce sujet, le Conseil municipal de la Ville de Genève a adopté un nouveau règlement relatif aux prestations de cette commune, que nous vous transmettons en annexe à titre d'information. Ce règlement est entré en vigueur.

Nous espérons vivement que votre commune utilise ce droit, confirmé par la Cour de Justice (Chambre administrative), pour accorder de telles prestations à vos rentiers AVS/AI de condition modeste.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, nos salutations distinguées.

Souhail MOUHANNA
Président

6 jours: du 4 au 9 juin 2012

LE LAC D'ORTA ET LE LAC MAJEUR



Aller par le tunnel du Mont-Blanc
Retour par le col du Simplon

AVEC L'AVIVO DÉCOUVREZ :

Alpino
Isola Bella
Mottarone (alt. 1491m.)
Le Sacro Monte
Orta
Le Parc "Suisse Miniature"
Omegna
Col du Simplon (alt. 2'005m.)

PRIX SPECIAL AVIVO COMPRENANT :

Pension complète le soir à l'hôtel / Repas de midi avec boissons sauf au col du Simplon et au Parc Swiss miniature /Car / hôtel * / toutes les visites du programme / accompagnant AVIVO.**

Membre AVIVO	Frs 980.-
Non membre	Frs 1'080.-
Supplément single	Frs 120.-

Non compris : assurance annulation-rapatriement / Repas de midi à l'aller et au retour

> Nous vous rappelons que tout paiement peut s'effectuer par
>
> **Postcard, Maestro, Visa et Mastercard**
> (transactions gratuites)

8 jours: du 7 au 14 juillet 2012

DAVOS (1'560m)



Temps libre et découvertes de ce magnifique canton des Grisons en train et en car.
Chaque participant recevra une carte des transports publics pour le bus et le train régional valide le temps du séjour

AVEC L'AVIVO DÉCOUVREZ :

Davos
Train Bernina Express
Tirano
Engadine

PRIX SPECIAL AVIVO COMPRENANT :

Car** / Hôtel**** / Demi-pension, sans les boissons / Train Bernina Express dans le wagon panoramique / Excursions dans l'Engadine /Chauffeur et accompagnant AVIVO**

Membre AVIVO
Chambre double, 2 lits côté nord:
Frs 1'380.- par personne*

Suppl. chambre double, côté sud:
Frs 90.- par personne

Suppl. single, côté nord:
Frs 50.- par personne

Suppl. single, côte sud :
Frs 120.- par personne

Rabais ½ tarif pour le Bernina-Express
Frs 45.- par personne
Présentation du justificatif obligatoire

* Non membre supplément de Frs 100.-

Non compris : Assurance assistance annulation / Tous les repas de midi / Toutes les boissons

6 jours : du 17 au 22 juillet 2012

PONT DE MILLAU
LES GORGES DU TARN
pension complète sur place



AVEC L'AVIVO DÉCOUVREZ :

Saint-Sernin
Circuit des Templiers
Larzac
Viaduc de Millau
Château de Montaigut
Musée Toulouse Lautrec
Caves Société Roquefort

PRIX SPECIAL AVIVO COMPRENANT :

Car**** / hôtel & Résidences Logis de France / pension complète (sauf voyages aller et retour) en chambre tout confort / bain ou douche, wc, sèche-cheveux, télévision, téléphone / boissons comprises vin rouge et rosé à volonté, café / cocktail de bienvenue, pot d'adieu / service d'un guide-accompagnateur / droits d'entrées sur les sites visités / animations prévues au programme / gratuité des équipements-loisirs de l'hôtel / Accompagnant AVIVO

Membre AVIVO	Frs 950.-
Non membre	Frs 1'050.-
Supplément single	Frs 140.-

Non-compris : assurance assistance annulation

VOYAGES

Les modalités

Les hôtels et autres voyagistes nous demandent des acomptes de plus en plus importants et de plus en plus à l'avance.

Obligés de faire comme toutes les agences de voyages, nous vous demandons de verser à l'AVIVO **un acompte équivalent à 30% du montant total de votre réservation**. Arrangement possible.

*****

De plus en plus, les hôtels refusent les petits groupes de voyageurs.

C'est la raison pour laquelle nous regrettons de devoir annuler nos voyages, s'il n'y pas 16 participants au moins.

Nous le regrettons vivement.

Le service des loisirs

VOYAGES 2012
EN PREPARATION

ECOSSE
du 15 au 22 septembre 2012



TYROL - SALZBURG
du 23 au 28 septembre 2012

CROISIÈRE PARIS - HONFLEUR
du 5 au 11 octobre 2012

GRÈCE - MYKONOS - PATMOS - RHODES - CRETE
du 17 au 26 octobre 2012

3 jours :
du 31 juillet au 2 août 2012

1ER AOÛT



AVEC L'AVIVO DÉCOUVREZ :

Ballenberg
Lac de Brienz
Interlaken
Soirée folklorique du 1er août
Gruyère

PRIX SPECIAL AVIVO COMPRENANT :

Car*** / hôtel **** avec demi - pension sans boissons / Ballenberg avec Guide/ Repas du midi à Hotel Bären sans boissons / soirée du 1er août en bateau avec le souper 5 dl vin blanc et 5 dl. vin rouge pour 2 personnes 1lt. Eau minérale pour 4 boissons et 1 café inclus / accompagnant AVIVO.

Membre AVIVO	Frs	680.-
Non membre	Frs	780.-
Suppl. single	Frs	75.-
Calèche à Ballenberg	Frs	12.-

Non-compris : assurance assistance annulation

Croisière 8 jours et 7 nuits du 4 au 11 août 2012

BELGRADE LA PLAINE DES CARPATES LE DELTA DU DANUBE

AVEC L'AVIVO DÉCOUVREZ :

Les Portes de fer
Vidin - Rousse - Giurgiu
Oltenita Hirsova - Cerna - Voda
Fetesti - Sulina
Crisan - Tulcea - Constanta

La ville de Belgrade vous surprendra par sa richesse culturelle et patrimoniale. Journées de navigation sur le Danube où nous longerons la Roumanie, la Bulgarie et la Serbie. Passage des célèbres Portes de fer, le défilé du Danube entre les Carpates et les Balkans.

PRIX SPECIAL AVIVO COMPRENANT :

Car Genève - Strasbourg - Genève / le vol pour Belgrade au départ de Strasbourg / croisière en pension complète du dîner du 1er jour au petit déjeuner buffet du dernier jour / les boissons incluses dans nos prix concernent uniquement l'eau, le vin, la bière, les jus de fruits à discrétion et un café servies par CroisiEurope lors des repas pris à bord du bateau / le logement en cabine double climatisée avec douche et WC / Toutes les excursions et animations du programme / Un accompagnant AVIVO.

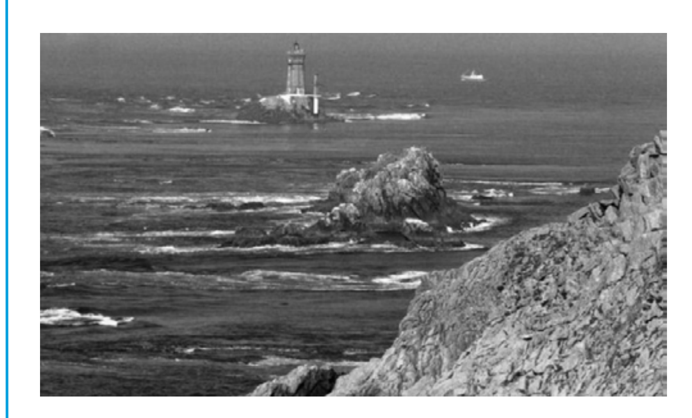
Membre AVIVO	Frs 2'270.-
Non membre	Frs 2'375.-
Suppl. single	Frs 390.-
Suppl. pont supérieur	Frs 125.-
Suppl. pont intermédiaire	Frs 95.-

Non compris : Assurance assistance annulation / Repas durant les trajets en car/ les boissons prises au bar, celles figurant sur la carte des vins ainsi que les boissons prises pendant les repas lors des excursions ou des transferts / l'assurance annulation/bagages / les dépenses personnelles / les taxes d'aéroport (65 € - tarif 2011).

9 jours : du 1 au 9 septembre 2012

BRETAGNE

Le pays des grandes marées et des paysages magnifiques



AVEC L'AVIVO DÉCOUVREZ :

La Côte de Granit Rose
L'Ile de Bréhat
Dinan - St Malo
Le Mont Saint-Michel
Roscoff - l'Ile de Batz

PRIX SPECIAL AVIVO COMPRENANT :

Car **** / Hôtels confortables : 1 nuit au Mans et 1 nuit à Auxerre et 6 nuits dans un Hôtel *** / Les visites guidées / Les boissons à tous les repas organisés / **toutes les visites du programme; bateau, train et petits trains / accompagnant AVIVO**

Membre AVIVO	Frs 1'790.-
Non membre	Frs 1'990.-
Supplément single	Frs 220.-

Non compris : OBLIGATOIRE assurance assistance-annulation / 6 repas libres

Demandez nos programmes complets au 022 329 14 28



Samedi 14 avril 2012 et
Samedi 23 juin 2012

TURIN
ET SON MARCHÉ

Une magnifique journée dans la capitale piémontaise



Programme :

Départ de Genève, Gare routière - Tunnel du Mont-Blanc (avec une pause à Courmayeur) - Aoste et arrivée à Turin. Repas libre afin que chacun s'organise selon ses goûts.

Départ de Turin à 17h00 et retour direct pour Genève, gare Cornavin. Arrivée prévue vers 21h00 !

PRIX SPECIAL AVIVO : 59 francs

COURSES 2012
EN PREPARATION

PETIT SAINT-BERNARD
28 août 2012

CALUSO
22 septembre 2012

Mardi 24 avril 2012

VERRERIE DE HERGISWIL ET VISITE DE KAMBLY



Programme :

Départ de Genève via Lausanne, Berne, Worb et Trubschachen avec une pause café libre en cours de route. A Trubschachen, nous ferons une visite chez **Kambly**, nous verrons 2 petits films sur la famille Kambly et le développement de la fabrication des différents biscuits ainsi qu'une visite de leur magasin avec **possibilité d'achat**. Puis, départ pour **Hergiswil** où nous prendrons le repas de midi au restaurant.

Menu

Salade verte avec œuf

Emincé de porc à la crème, légumes
Crème brûlée

1 boisson sans alcool ou 3dl bière et 1 café

Après le repas, nous aurons une visite guidée de la Glasi d'Hergiswil qui est la seule verrerie de Suisse où le **verre est encore soufflé à la bouche et façonné à la main**; ce qui donne naissance à des formes modernes et uniques.

Cette visite sera une **expérience inoubliable** : observer les souffleurs de verre travailler, la visite du musée, expositions, parc Glasi, vente directe etc.

Retour, sans arrêt, à Genève, gare Cornavin, en fin de journée.

PRIX SPECIAL AVIVO :

Membre AVIVO :	**119**	**francs**
Non membre :	**129**	**francs**

Dimanche 13 mai 2012

LA FÊTE DES MÈRES



Programme :

Départ de Genève pour Evian, arrêt au **Casino** pour le Café et viennoiserie et un peu de temps pour jouer, après, départ pour le restaurant.

Menu

Kir ou Jus d'orange
Assiette de saumon mariné
Noix de veaux de lait à la crème
Gratin dauphinois, Darioles de légumes
Plateau de fromages
Crème brûlée

Forfait boissons 1 bt. vin blanc pour 6 personnes, 1 bt. de Côte du Rhône pour 3 personnes, eau minérale, café ou infusion compris

Musique et danse l'après-midi

Retour à la gare Cornavin prévue en fin d'après-midi.

PRIX SPECIAL AVIVO :

Membre AVIVO :	119	francs
Non membre :	129	francs

Toutes les personnes devront **obligatoirement** se munir d'une pièce d'identité.

Mardi 22 mai 2012

SAINT-URSANNE ET VISITE DE L'USINE WENGER



Saint-Ursanne, **capitale du Clos du Doubs**, perle du Jura, située à une altitude de 440 m est distante de Porrentruy de quelque 15 km et de Delémont de 19 km.

La ville fait partie de la commune de Clos du Doubs et appartient au district de Porrentruy. Même si Saint-Ursanne compte aujourd'hui plusieurs centaines d'habitants, **la ville pittoresque** au bord du Doubs est restée un havre de calme et de détente.

Elle est formée en majeure partie de bâtiments **médiévaux**, de maisons bourgeoises datant du 14e au 16e siècle ainsi que d'un ancien **couvent avec une basilique romane et son cloître**, construits entre le 12e et le 14e siècle.

Programme :

Départ de Genève, pause café libre en cours de route. A **10h00 visite** de l'usine des couteaux suisses Wenger. Ensuite, départ pour le restaurant à St-Ursanne. Vers 15h00 visite guidée de St-Ursanne .

Menu

Salade mêlée
Rôti de porc forestier
Gratin dauphinoise
Vacherin glacé
2 dl Dôle 1lt. eau minérale
pour 4 personnes
1 café / 1 infusion

Retour à la gare Cornavin en fin de journée

PRIX SPECIAL AVIVO :

Membre AVIVO :	115	francs
Non membre :	125	francs



Samedi 16 juin 2012

BAPTÊME HÉLICOPTÈRE MONT-BLANC





Programme :

Départ de Genève pour le col de Joux Plane (Samoëns) à **1718 m**, vol en hélicoptère (20 min.) vers le Massif du Mt-Blanc.

Repas de midi et temps libre pour une promenade sur ce magnifique site

Variante pour 5 personnnes
vol (20min) Annemasse - Col de Joux Plane

Variante pour 5 personnnes
vol (20min) Col de Joux Plane - Annemasse

MENU

Charcuterie et crudités
Emincé de veau
Pommes frites maison
Salade verte
Dessert
(hors-boissons)

En fin d'après-midi retour à Genève où nous arriverons à la gare de Cornavin, en début de soirée.

PRIX SPECIAL AVIVO :

Membre AVIVO :	250	francs
Sans hélicoptère :	95	francs

Jeudi 28 juin 2012

ZERMATT ET GORNERGRAT

Zermatt se situe au fond de la vallée du Mattertal, au pied du Cervin à une altitude de **1620 m**, dans le Haut-Valais, la partie alémanique du canton.

Le Cervin, qui culmine à 4 478 m, est l'emblème de Zermatt.

Programme :

Départ de Genève avec une pause café libre. Arrivée à Täsch et montée en train à Zermatt. Changement de train et départ pour le **Gornergrat. Temps et repas libre** sur plate-forme panoramique ensoleillée à **3089 m** d'altitude.

La vue est époustouflante, offrant un panorama sur le massif du Monte Rosa avec la plus haute montagne de Suisse (Pointe Dufour, 4634 m d'altitude), sur le deuxième plus long glacier des Alpes, le glacier du Gorner, ainsi que sur 29 sommets de plus de 4000 mètres.

Pour monter au Gornergrat, **le plus haut chemin de fer à crémaillère à ciel ouvert** d'Europe gravit la montagne en 24 minutes, via une succession de ponts impressionnants, de tunnels et galeries couvertes, en passant par des forêts et alpages idylliques, des gorges et des lacs de montagne.

Tout en haut, l'hôtel le plus élevé de Suisse, le 3100 Kulmhotel Gornergrat, vous accueille. Avec restaurant, observatoire, galerie marchande. Y passer la nuit reste une expérience inoubliable.

Vers 14h30 retour à Zermatt le village sans voiture et temps libre. **Retour en train à Täsch.**

Retour à la gare Cornavin en début de soirée.

PRIX SPECIAL AVIVO :

Membre AVIVO :	139	francs
Non membre :	149	francs
Avec 1/2 tarif	- 35	francs



Mardi 3 juillet 2012

LAC MONTEYNARD



A bord du bateau La Mira, venez découvrir dans une nature sauvage et grandiose les gorges du Drac et de l'Ebron.

Le lac de Monteynard est un lac artificiel né en 1962 grâce à la construction d'un barrage EDF.

Sa longueur est supérieure à 20 kms dont 18 sont ouverts à toute navigation. Le lac s'étend principalement sur le Drac mais aussi l'Ebron.

Programme:

Départ de Genève avec une pause café libre. Arrivée à Treffort où nous embarquerons pour un repas-croisière d'une durée de 2h30.

Menu

Kir
Terrine forestière
Rôti de boeuf
Avec gratin dauphinoise maison
Fromage blanc du Trièves
Tarte aux poires
Vin et café

En débarquant du bateau, départ pour Genève où nous arriverons, gare Cornavin, en fin de journée.

PRIX SPECIAL AVIVO :

Membre AVIVO :	**110**	**francs**
Non membre :	**120**	**francs**

Jeudi 26 juillet 2012

REPAS CROISIÈRE SUR LES TROIS LACS

Morat - Neuchâtel - Bienne

Programme :

Départ de Genève pour Morat où nous embarquerons à 09h45 pour un **repas-croisière** sur les trois lacs.

Menu

Petite salade verte
Rôti neuchâteloise
Nouilles au beurre
Tomate provençale
Bûche glacée aux trois chocolats
Eau et café ¼ du vin rouge

14h10 arrivée à **Bienne**. Reprise du car en direction du **Jardin de la Suisse** (Seeland) que nous traverserons.

Arrivée à la petite ville médiévale **d'Estavayer-le-Lac** pour une visite libre. Retour à Genève, gare Cornavin en fin de journée.

PRIX SPECIAL AVIVO :

Membre AVIVO :	**105**	**francs**
Non membre :	**115**	**francs**

PETITES ANNONCES GRATUITES

Dame 85 ans, ayant perdu son permis de conduire recherche jeune retraité(e) motorisé(e) un matin par semaine. Quartier Gare des Eaux-Vives. N° 1272

Monte escalier, n'ayant plus d'usage, est mis à disposition gratuitement. Engin pratiquement neuf. N° 1273

Dame retraitée désire rencontrer monsieur ou dame pour amitié, sorties, petites balades. N° 1274

Dame âgée met à disposition une chambre (quartier Pâquis), en échange de petits services et surtout de la compagnie le soir d'une dame âgée entre 50 et 70 ans. Tél. 076 520 33 74. N° 1274



Mardi 28 aout 2012

LE COL DU PETIT-SAINT-BERNARD

Ce col sépare la Tarentaise (commune de Séez dans la vallée de l'Isère en Savoie) de la vallée d'Aoste (vallon de La Thuile). En fait, il est le moins élevé de la région, 2'188m d'altitude, et le plus facile d'accès pour le transit entre les vallées savoyardes et valdôtaines. Fréquenté depuis la plus haute Antiquité, de nombreux vestiges archéologiques et historiques en témoignent encore.

Programme :

Départ de Genève via Annecy, nous ferons une pause café libre à Albertville. Puis nous repartirons via Moutiers, Bourg-St-Maurice, Séez, Belvédère, en direction du Col du Petit-St-Bernard où nous prendrons le repas de midi.

Menu

Buffet à volonté
Tartiflette, Diot de Savoie
Buffet de desserts
Forfait boisson: ¼ de vin,
¼ d'eau minérale plate et/ou gazeuse,
un café ou thé

Après le repas, nous nous dirigerons vers l'Italie, pause café libre à Courmayeur, tunnel du Mt-Blanc, Chamonix, Genève, gare Cornavin.

Ou, par beau temps seulement

La Thuile, pause café libre sur l'autoroute possibilité d'acheter des produit ItalienS etc. Aoste, Grand-St-Bernard, Martigny, Genève, gare Cornavin.

PRIX SPECIAL AVIVO :

Membre AVIVO : 119 francs
Non membre : 129 francs



PETITES ANNONCES PAYANTES

(payables à la commande)

Dépannage informatique à domicile. Installation, configuration, connexion Internet, réseau WIFI, etc. Petit prix. Tél. 022 733 60 04. No 768.

Achète sacs, foulards et accessoires Hermès. Tél. 022 793 35 78 ou 079 358 32 82. N° 769.

Internet / Informatique :
Assistance & cours par webmaster certifié; prix très compétitif. Tél. 022 732 73 75 - 076 380 73 75. E-mail: mail@internetnohncom.ch
Web: http://www.internetnohncom.ch
No 770.

Débarrasse appartement, cave. Achète bijoux, cartes postales, bibelots et livre anciens. Tél. 022 793 35 78 ou 079 358 32 82. N° 771.

Tous petits travaux : électricité, pose de parquets flottants, peinture, rangements et nettoyage de caves, nettoyage moquettes et tapis. Devis gratuit. Tél. 022 793 80 21. N° 772.

Le réseau des TPG

LA GABEGIE CONTINUE !


Place Bel-Air : piétons, bus et taxis doivent cohabiter...

L'AVIVO a été la première a contester la transformation du réseau des Transports Publics Genevois (TPG). A ce sujet, les usagers des TPG sont toujours insatisfaits.

Certes, des mesures ont été prises en février quant au rétablissement des lignes 3 et 7 de trolleybus ainsi que la création du 4ème couloir du pont du Mont-Blanc, réservé aux véhicules TPG, dans le sens sud-nord.

Ces mesures sont toutefois manifestement insuffisantes, surtout en ce qui concerne les lignes de tramways. A ce sujet, nous tenons à rappeler l'initiative populaire «pour des transports publics efficaces» (IN 12) qui a été déposée en 1983.

Cette initiative avait, principalement, pour but un large réseau de tramways.

En effet, le concept des trams a été conçu pour des liaisons d'une ligne à une autre, qui permet aux passagers d'atteindre leur destination **sans transbordements**.

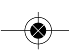
Tel est le désir de la plupart des passagers. C'est pour cette raison que les déviations des lignes de tramways ont été augmentées avec de plus en plus de succès, d'une ligne à une autre.

On a ainsi pu atteindre sept destinations différentes et les usagers étaient convaincus de l'utilité de la création d'une huitième ligne destinée à relier Bernex - Meyrin, jusqu'à la réception du fascicule tous ménages des TPG à une dizaine de jours du changement de 70% des lignes TPG à partir du 11 décembre 2011.

Or, personne ne pouvait penser que ce réseau efficace des tramways allait être démantelé. Son rétablissement est fortement

suite en page 22


Blocage du carrefour de Rive, quand le tram est arrêté par le feu du Bd Hélvétique



suite de la page 21



de réaliser le dernier tronçon du réseau tramway en ville pour terminer enfin le projet de base du plan de réseau des tramways, qui est annexé à la loi sur le réseau des transports publics.

Notre priorité absolue est celle de la liaison Carrefour de Rive-Cornavin, qui est beaucoup plus importante que la prolongation de certaines lignes à l'extérieur de la ville, ce d'autant plus que le passage des trams sur le pont du Mont-Blanc, qui était un important obstacle selon les automobilistes, n'est plus le cas aujourd'hui.

Il en découle que les lignes de tramways supprimées doivent être rétablies immédiatement, à moins que les nouveaux trams n'aient pas été commandés ou que les wattmens, soient en nombre insuffisants.

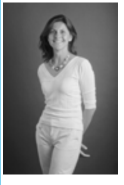
L'AVIVO n'acceptera pas le fait accompli du démantèlement du réseau de trams appliqué depuis le 11 décembre 2011.

Christian Grobet

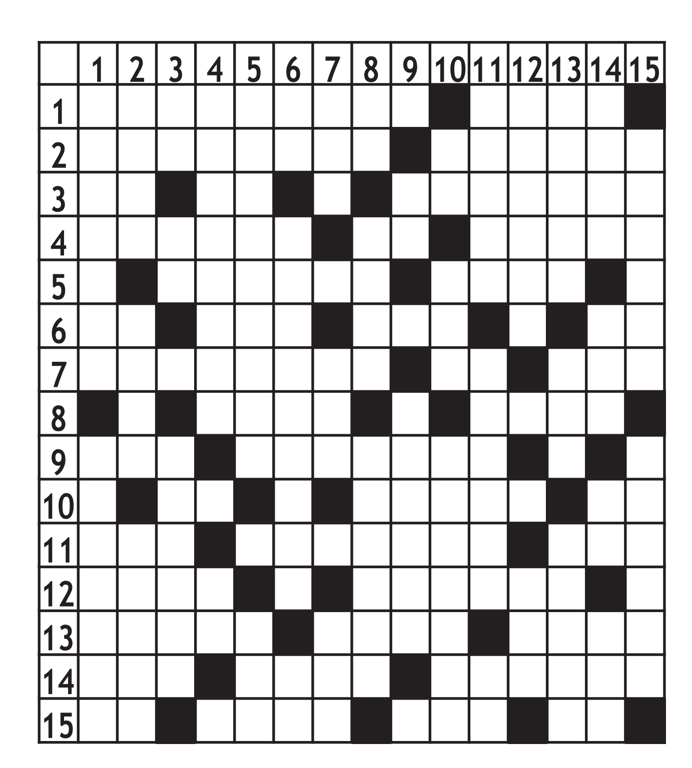
réclamé par les usagers. Jusqu'au 11 décembre 2011, il n'y avait pas de blocages des tramays, sous réserve d'accidents, et ce n'est pas une ligne supplémentaire qui aurait remis en cause le réseau ferroviaire, pour autant que les conditions ci-dessous soient remplies.

Il en résulte qu'il est indispensable et urgent





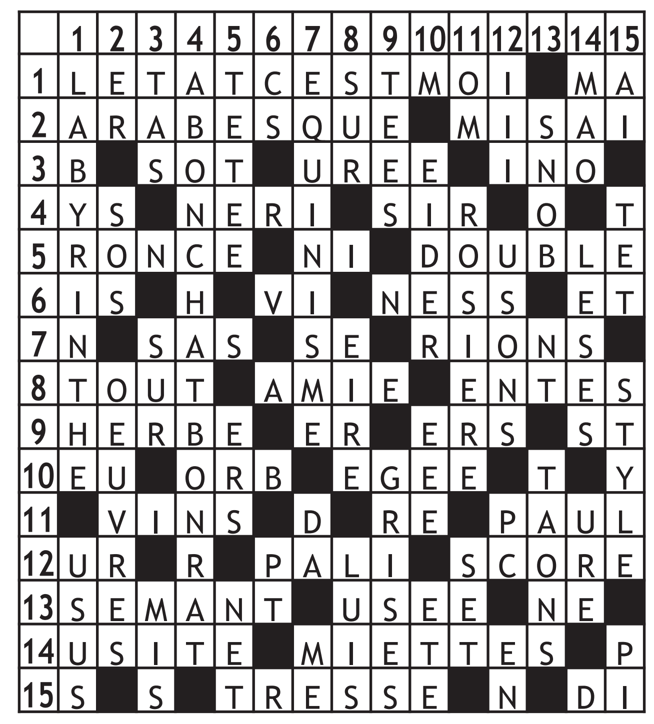
Mots croisés n° 246



HORIZONTALEMENT

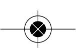
1. Langue auxiliaire internationale créée en 1887- Ancienne unité anglo-saxonne. 2. Science des matériaux constituant le bloc terrestre - Intouchables. 3. Nombre - Oui slave - En proie à une possession démoniaque. 4. Existions - Cérium - Assemblée politique. 5. Parera - Adverbe : indique une quantité. 6. Mesure chinoise - Rivière suisse - Lé - Opp. à oïl. 7. Enlevions de la matière - Eté capable - Sous la croûte. 8. Capitale nordique - Malin comme le renard. 9. Ecole - Travestisme. 10. Ruisseau - Se dit d'un jour où le travail est légalement suspendu - Sied. 11. Arme - Diminuai l'importance - Voiture hippomobile à 2 roues. 12. Grosse mouche - Ville de Tunisie. 13. Pron. personnel - Moitié d'une unité - Eructe. 14.Brame - Adverbe : indique la quantité - Morose. 15. Argon - Personnes en nombre indéterminé - Communauté économique européenne - European Community.

Mots croisés solution du n° 245



VERTICALEMENT

1. Ebréché - Ebahira. 2. Hume - Tsar terrible - Rouspéter. 3. Fleuve de la botte - Prêtresse d'Héra - Victoire de Bonaparte (1796). 4. Pays chimérique - Négation. 5. Habite Roanne - Elue. 6. Métal - Etude des sérums de leurs propriétés et applications - Route des vacanciers. 7. Important fleuve d'Afrique - Négation - Article défini contracté pluriel. 8. Règle - Pointes de terre qui s'avancent dans la mer - Images religieuses. 9. Polonium - théâtre national populaire - Du pays de Moab. 11. Préparation de cuisine sénégalaise (poulet, etc.) - Insuffisance rénale grave - Note. 12. Héros du récits policiers de M. Leblanc - Canton suisse. 13. Se marrent - Maladie contagieuse - Fermée. 14. Cheval dans le langage enfantin - Palmipède - Se déplace - Tout compris dans le prix. 15. Qui est en forme de soie de porc - Connectée.



Devenir membre de l'AVIVO

DIX BONNES RAISONS D'ADHÉRER À L'AVIVO

1. Participer à une association qui se bat depuis toujours pour défendre les droits des personnes âgées et des handicapés, et prend des positions claires pour soutenir les droits de ses membres.

2. Bénéficier de l'accueil d'un office social compétent et spécialisé notamment quant aux prestations complémentaires cantonales et communales, aux affaires de succession et autres conseils.

3. Prise en charge des déclarations d'impôts, chaque année, par une permanence fort appréciée.

4. Recevoir chaque mois le journal «espaces» qui vous donne une quantité d'idées récréatives et vous informe sur les données politiques et sociales genevoises et suisses concernant la situation des retraité-e-s et invalides.

5. Avoir la possibilité de prix compétitifs (10 frs) pour aller au théâtre (La Comédie, Le théâtre de Poche, Le théâtre de Carouge, Le théâtre du Loup, entre autres).

6. Sortir au cinéma ou avoir l'occasion de voir des spectacles lyriques ou musicaux bon marché.

7. Participer à des activités récréatives comme un club de marche, une chorale, la pétanque, des ateliers de broderie, de tricot, de scrabble, des cours de langue, de Tai-Chi, etc.

8. Danser avec des ami-e-s le vendredi après-midi.

9. Partir en excursions et en voyages, en Suisse ou à l'étranger, pour des prix abordables, et pour une durée variable à choix : d'un jour à une semaine avec toutes sortes de destinations qui vous sont proposées chaque mois !

10. Un accueil tous les jours par notre secrétariat.

NOUS DEVONS NOUS RENFORCER !

L'AVIVO joue un rôle déterminant pour le maintien des prestations aux retraités et futurs retraités **avant 65 ans déjà.**

Pour que l'AVIVO soit entendue, nous devons être nombreux !

Nous faisons un appel à nos membres pour qu'ils invitent les membres de leur famille, ainsi que leurs amis et connaissances à adhérer à l'AVIVO.

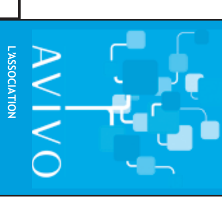
L'AVIVO a joué un rôle déterminant pour:

- le maintien des prestations de la Ville de Genève pour les rentiers AVS/AI;
- le lancement du référendum, qui a permis, avec un grand succès, de supprimer la diminution scandaleuse de 10% des rentes LPP du 2ème pilier de prévoyance.

Nous sommes toutes et tous concernés. Merci de votre solidarité !

Le Comité

JAB - CH - 1211 Genève 8
PP / Journal



AVIS À TOUS NOS MEMBRES

Office social (sur rendez-vous) 3ème étage Tél. 022 329 13 60
Administration, Journal "espaces", Loisirs 1er étage Tél. 022 329 14 28
25, rue du Vieux-Billard / Fax: 022 320 10 27 / Compte de chèques postal 12-3286-4
Tram n° 15 arrêt Cirque / Bus 1 : arrêt Cirque / Bus 2, 19 : arrêts Cirque ou Bains